Politique familiale et amie des aînés de St-Eugène-de-Guigues 2014







Table des matières

1– Mot de la Mairesse 3

2– Mot de l'élu responsable des questions familiales et aînés 4



3- Comité Familles – Aînés de St-Eugène-de-Guigues 5

4- Introduction 6

5- Qu'est-ce qu'une politique familiale et amie des aînés? 7

5.1- Mission de la politique 7

5.2- Principes directeurs 7

5.3- Définition de la famille à St-Eugène-de-Guigues 7

6- Portrait de St-Eugène-de-Guigues 8

7- Plan d'action 15

8- Conclusion 21

9- Remerciements 22

10- Bibliographie 23

1– Mot de la mairesse



Ne laissons pas s'éteindre cette flamme de la vie que nous avons…

Elle est trop précieuse pour nous et ceux qui nous entourent.

Et cette vie, c'est par la famille qu'elle commence. Et cette famille, et bien c'est la vôtre,

celle qui vous ressemble, ici à St-Eugène-de-Guigues.

C'est avec l'objectif bien précis de favoriser l'épanouissement et le développement de la vie de famille dans notre municipalité que des gens de chez nous ont mis la main à la pâte, pour créer de toutes pièces notre nouvelle Politique familiale, amis des ainés.

L'adoption de cette politique marque l'aboutissement d'une belle et longue démarche où tous ont eu l'occasion de s'exprimer, de faire connaître leurs besoins particuliers et leurs attentes.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette vaste consultation, pour leur collaboration et la qualité de leur implication.

Maintenant, la mise en œuvre du plan d'action de la politique familiale, par l'entremise du conseil municipal, se reflétera dans le mieux-être et par une qualité de vie accrue pour les familles de St-Eugène; c'est notre souhait le plus profond!

Comme dans une famille, faisons chacun notre part dans l'atteinte de cet objectif louable! Bonne lecture!

Édith Lafond





2- Mot de l'élu responsable des questions familiales et aînés



La qualité de vie des familles et des aînées de notre municipalité est un élément qui me tient à coeur. Je suis heureux qu'avec votre participation, les citoyens de St-Eugène se soient dotés d'une politique familiale priorisant nos familles et nos aînés lors des décisions à la table du conseil.

Étant l'élu responsable des questions familiales et aînées, je m'assurerai que les principes de cette politique familiale ainsi que le suivi du plan d'action soient respectés.

Il y va de soi que la qualité de vie dans notre municipalité n'est pas exclusivement sous la responsabilité de votre conseil municipal. L'implication, la participation et la contribution de chacun d'entre vous font partie intégrante de la réussite du projet.

Je vous invite à prendre connaissance de ce document et à vous joindre à nous pour appliquer concrètement les orientations qu'il contient, au bénéfice de tous.

Je remercie sincèrement tous ceux et celles, qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette précieuse démarche.

Martin St-Arnaud









3- Comité Familles – Aînés de St-Eugène-de-Guigues

Composé de 7 personnes (3 élus, 3 citoyens et d'un employé municipal), le comité est représentatif des trois secteurs de la municipalité soit : le village, la campagne et les lacs Cameron et Sassaganigan. Il reflète également les différentes réalités reliées à l'âge et l'évolution de la famille

La mission du comité

« Conseiller et suggérer au conseil municipal les actions appropriées pour maintenir et améliorer la qualité de vie des familles et des aînés, pour ainsi développer le sentiment d'appartenance. »

Le logo



Conception :
France Lavallée

La suce:	Première étape de la vie. Entrée dans la famille.
La balle:	Période de l'enfance à l'adolescence.
La maison:	La demeure familiale. Préoccupation de la période adulte. Lieu d'ancrage de la famille.
La canne:	La période aînée. Soutien à la famille.
Le cordon:	Le lien qui unit tous les membres de la famille.
Le cœur:	L'amour filial qui caractérise la famille.
Le soleil:	La joie et le bonheur de vivre en famille.
Le blé:	L'environnement agricole qui caractérise les racines de St-Eugène.



Le comité

Édith Lafond	Élu Responsable « Familles » au comité
Martin St-Arnaud	Élu Reponsable « Familles / Aînés » au conseil municipal
Marcel Robert	Responsable « Aînés » au comité
France Gagnon	Responsable « Saines Habitude de Vie » au comité
Carmen Cardinal	
Germain Bastien	Élu
Robert Hénault	Agent de développement Interlocuteur auprès du Ministère Secrétaire au comité



4- Introduction

En 2011, la fierté des Eugéniennes et Eugéniens a été au cœur du succès des célébrations du Centenaire.

Inspiré par le dynamisme des citoyens et désireux de préserver ce sentiment d'appartenance ainsi que la qualité de vie, le conseil municipal a entrepris deux démarches complémentaires.

a) Tableau de bord :
(février 2012 à septembre 2012)

Une vingtaine de personnes ont participé à cette démarche qui avait pour but d'établir la vitalité de la municipalité et d'identifier ses forces et ses faiblesses du point de vue socio-économique. Dans ce cadre, les résidants de la municipalité ont été consultés une première fois en juillet 2012.

Le projet du Café-Bistro / Dépanneur, auquel une douzaine d'entre nous y travaillent pour sa réalisation, en découle.





b) Politique familiale; Municipalité amie des aînés; Saines habitudes de vie :
(décembre 2012 à mai 2014)

Conscient que le rôle d'une municipalité n'est pas uniquement économique, et que la qualité de vie de la population se caractérise par des valeurs humaines, le conseil municipal a créé un comité consultatif pour l'aider à prioriser les familles et les aînés dans ses politiques.

Dans cette perspective, plusieurs activités ont amenées les citoyens de St-Eugène-de-Guigues à une seconde consultation.

Février 2013 : Concours pour le logo
Mai 2013 : Souper pizza, pour le lancement de la consultation
Juin 2013 : Soirée du dévoilement des résultats de la consultation et tirage des prix de participations.

Cette politique familiale en est le résultat.

	Tableau de bord	Café-Bistro pré-faisabilité	Café-Bistro réalisation	Politique familiale municipale
Bénévoles	17	6	12	6
Réunions	5	4	8	12
Heures bénévolat	255	48	240	220
Heures agent de développement	278	537	50	650

TABLEAU: PARTICIPATIONS AUX DÉMARCHES AU 28 FÉVRIER 2014

5- Qu'est-ce qu'une politique familiale et amie des aînés?

La politique familiale et amie des aînés exprime la volonté du conseil municipal de favoriser le mieux-être des familles et des aînés vivant sur son territoire. C'est le guide qui permet aux élus, aux décideurs et aux acteurs du développement d'intégrer les valeurs des familles et aînés dans les orientations et politiques susceptibles d'avoir un impact social. La politique familiale et amie des aînés permet une cohérence dans les actions municipales



5.1- Mission de la politique

« Priorisé la qualité de vie des familles et des aînés lors des interventions municipales, de façon à ce que chacun s'épanouisse, vive longtemps heureux tout en développant un sentiment fort de fierté et d'appartenance. »



5.2- Principes directeurs

1. *Les familles et les aînés constituent le noyau social de notre municipalité.*
2. *Les parents sont les premiers responsables du cadre de vie familiale.*
3. *La diversité des familles est respectée sans jugement de valeur. Il n'y a pas de structure familiale privilégiée.*
4. *L'implication citoyenne est encouragée. Tous, jeunes, adultes et aînés, doivent idéalement contribuer à la vie sociale.*
5. *La municipalité doit prendre les moyens raisonnables et équitables pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.*

5.3- Définition de la famille à St-Eugène-de-Guigues

« La famille, c'est la cellule de base de notre société.
C'est la relation entre conjoints, parents, enfants, grands-parents unis par des liens multiples et variés.
Ce qui fait que notre Municipalité grandit; favorisant ainsi la joie et l'entraide, qu'il y fait bon vivre et où les aînés transmettent l'histoire de leur vie à la relève. »

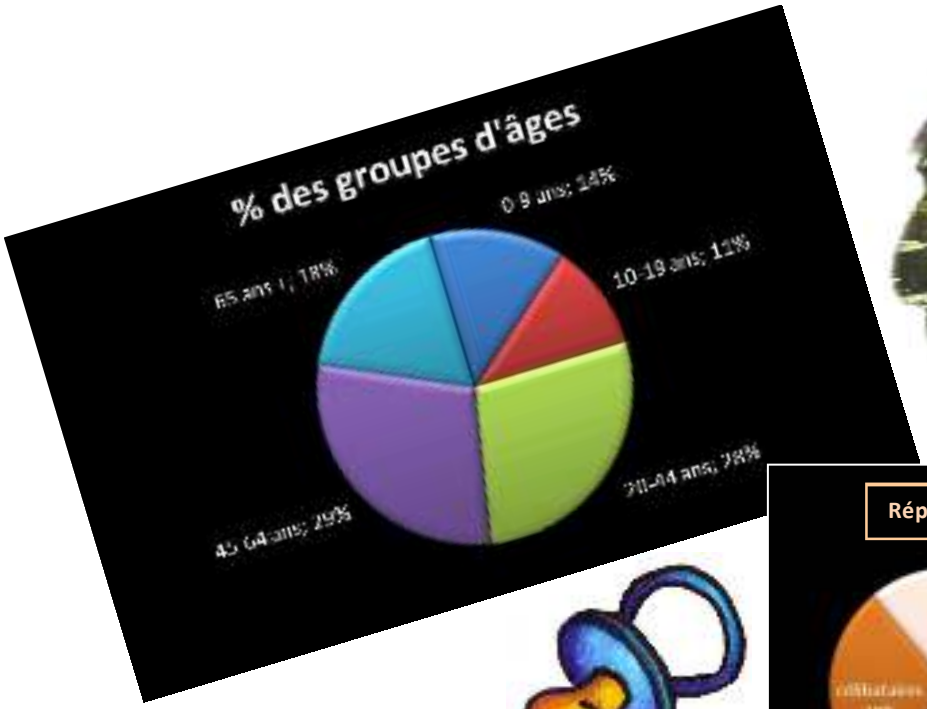
6- Portrait de St-Eugène-de-Guigues

Le territoire de St-Eugène-de-Guigues couvre une superficie de 110 km^2 au centre du Témiscamingue. Les 455 habitants [1] se répartissent en 3 secteurs distincts : le village; la campagne; les lacs Cameron et Sassaganigan. La cohabitation de ses trois réalités est à la base du dynamisme et de l'ouverture d'esprit qui caractérise les Eugéniennes et Eugéniens.

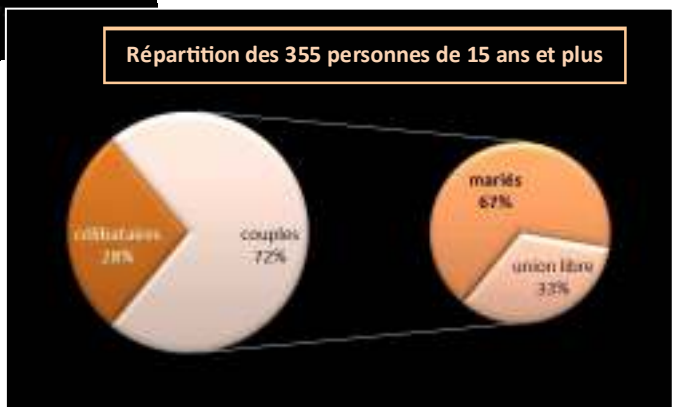


A- Portrait Démographie [1]

1- L'âge moyen des résidants de St-Eugène-de-Guigues est de 43.2 ans comparativement à 41.9 ans pour l'ensemble du Québec et 44.4 ans pour la MRC de Témiscamingue.



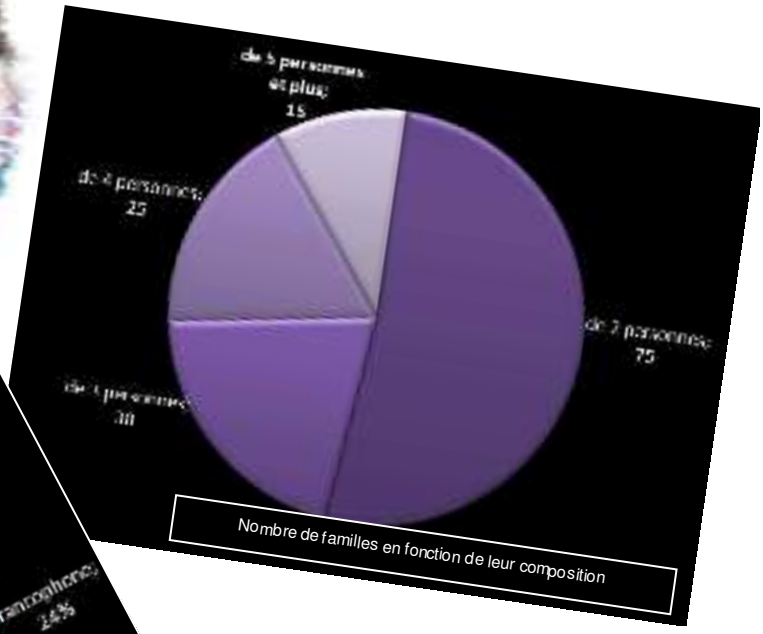


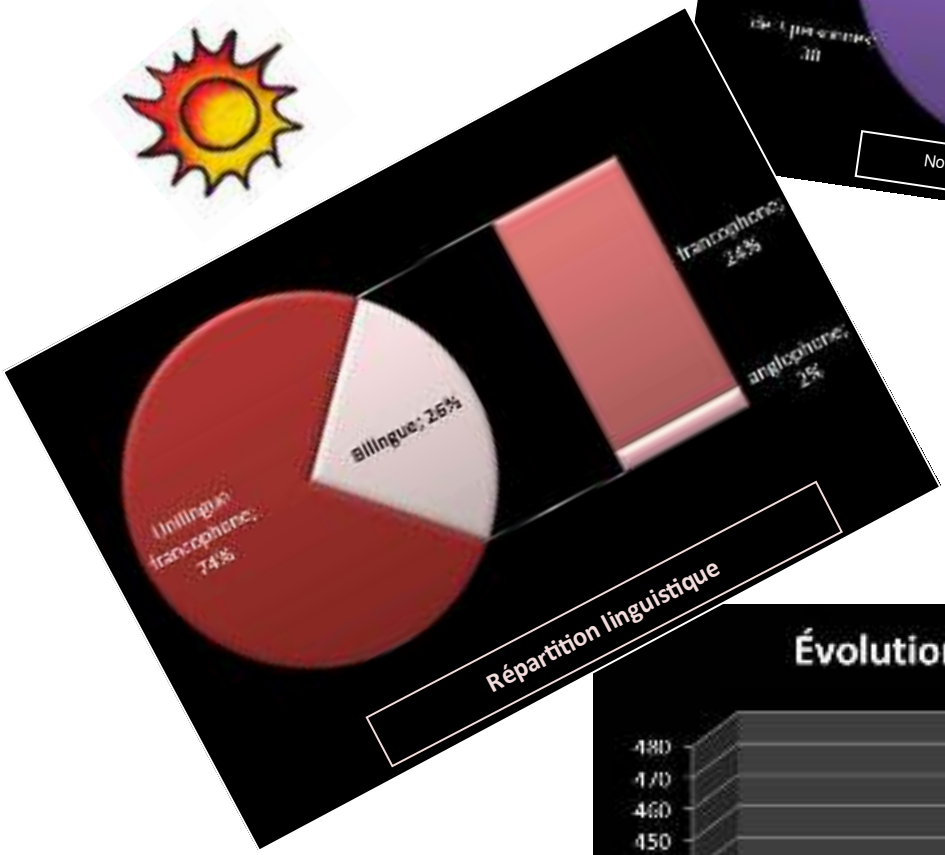


[1] *Statistique Canada 2011*

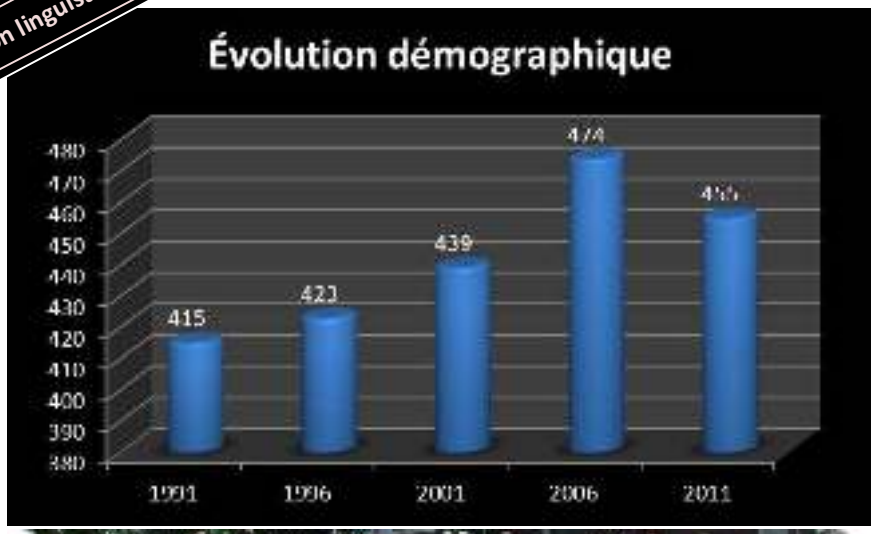


2- Le nombre moyen de personnes par famille est de 3.2. Près de 52 % des 145 familles de St-Eugène-de-Guigues sont constituées de 2 personnes.





3- La langue d'usage est le français. Bien que 2 % de la population est anglophone, 100 % des citoyens s'expriment en français.



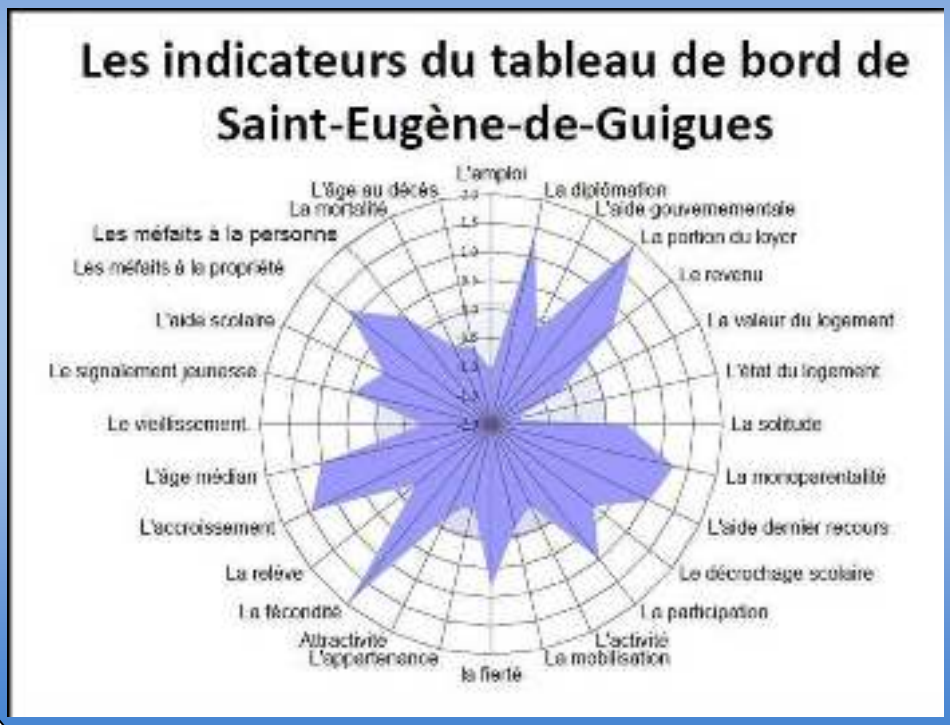
4- La population a augmenté d'environs de deux personnes par année de 1991 à 2011 avec un bond en 2006 pour se rétablir en 2011. Le recensement de 2016 précisera si la progression se poursuit où si une régression est confirmée.



B- Portrait social/économique [2]

En 2010, le revenu d'emploi familial, des résidants de St-Eugène-de-Guigues, est en moyenne de 68 663 $ et le revenu d'emploi individuel moyen est de 36 306 $.

Lors de l'étude du tableau de bord de St-Eugène-de-Guigues en 2012, le portrait social / économique a été établi. Les points forts ont été identifiés, tous comme la prise de conscience des points faibles.



LES POINTS FORTS

- Taux de fécondité est bon;
- L'appartenance;
- Peu de familles paient plus de 30 % de leur revenu en loyer;
- L'accroissement de la population;
- Bon taux de diplomation.

LES POINTS FAIBLES

- L'état et la valeur du logement (se sont corrigés ces dernières années);
- L'emploi;
- Le vieillissement;
- L'âge moyen au décès;
- L'attractivité (manque de logements);



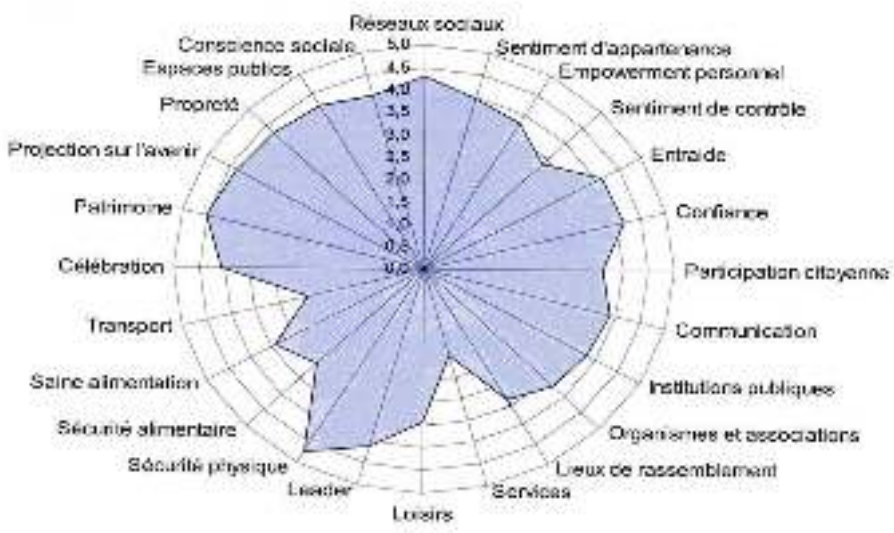
[2] *Tableau de bord de St-Eugène-de-Guigues 2012*



Les potentiels de développement ont été évalués.

Ainsi , les potentiels forts sont ceux sur lesquels la communauté peut s'appuyer pour maintenir la vitalité, alors qu'une attention particulière doit être portée aux potentiels faibles pour prévenir la dévitalisation .

Les potentiels de développement



LES POTENTIELS FORTS

- Sécurité physique;
- Patrimoine;
- Projection sur l'avenir;
- Propreté.

LES POTENTIELS FAIBLES

- Peu d'offres de services;
- Transport rural;
- Sécurité alimentaire;
- Sentiment de contrôle.

C- Portrait des valeurs humaines [3]

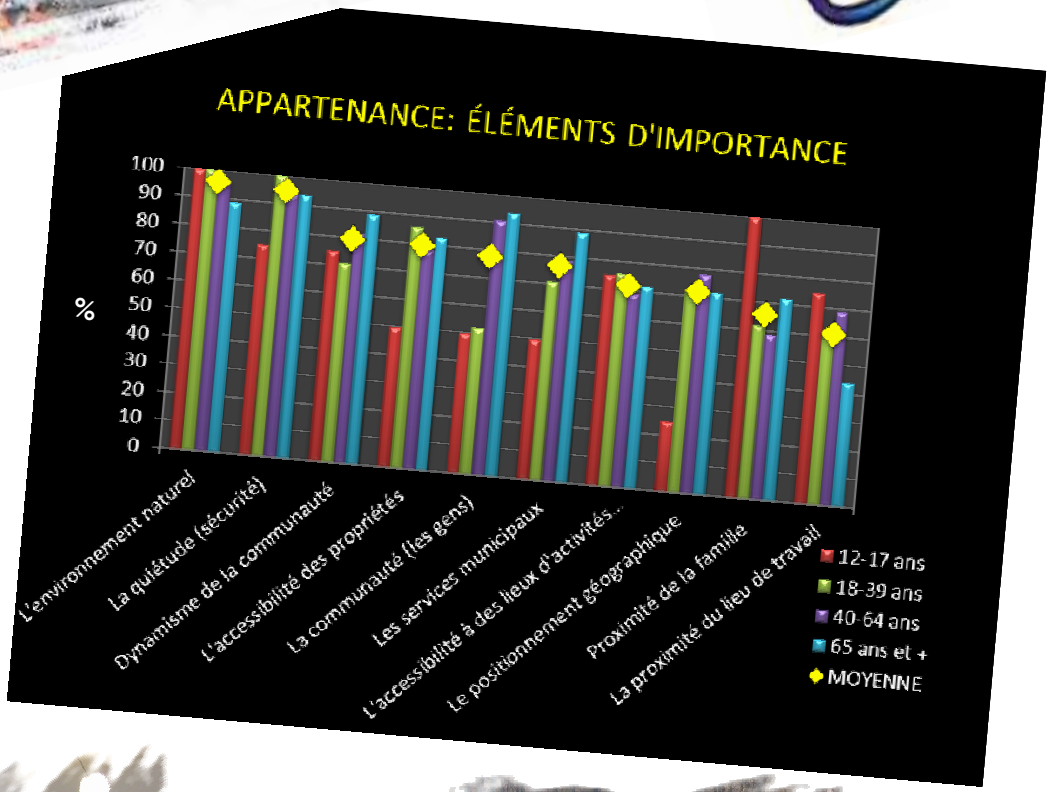


La consultation publique de 2013 nous a donné le portrait des valeurs humaines qui animent les citoyens de St-Eugène-de-Guigues.



Appartenance

Pour plus de 75 % des résidents, l'environnement, la quiétude, le dynamisme communautaire, la valeur des propriétés, la communauté et les services municipaux sont les principaux facteurs qui motivent leur choix de vivre à St-Eugène-de-Guigues.







[3] *Consultation publique 2013*



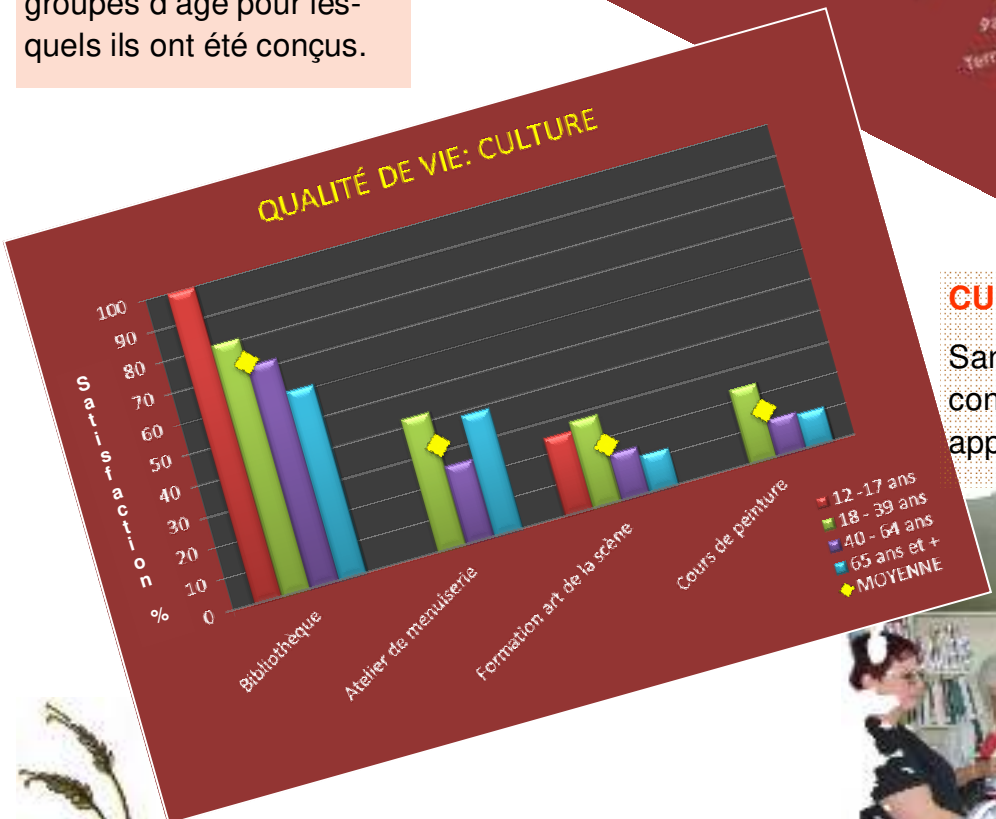
Qualité de vie

La qualité de vie dans la municipalité est tributaire des organismes, des services et des infrastructures que l'on y retrouve.



LOISIRS ET SPORT :

Le « Parc du Centenaire » constitue un élément qui répond au besoin de presque toute la communauté sans égard à l'âge. Les autres infrastructures répondent au besoin des groupes d'âge pour lesquels ils ont été conçus.



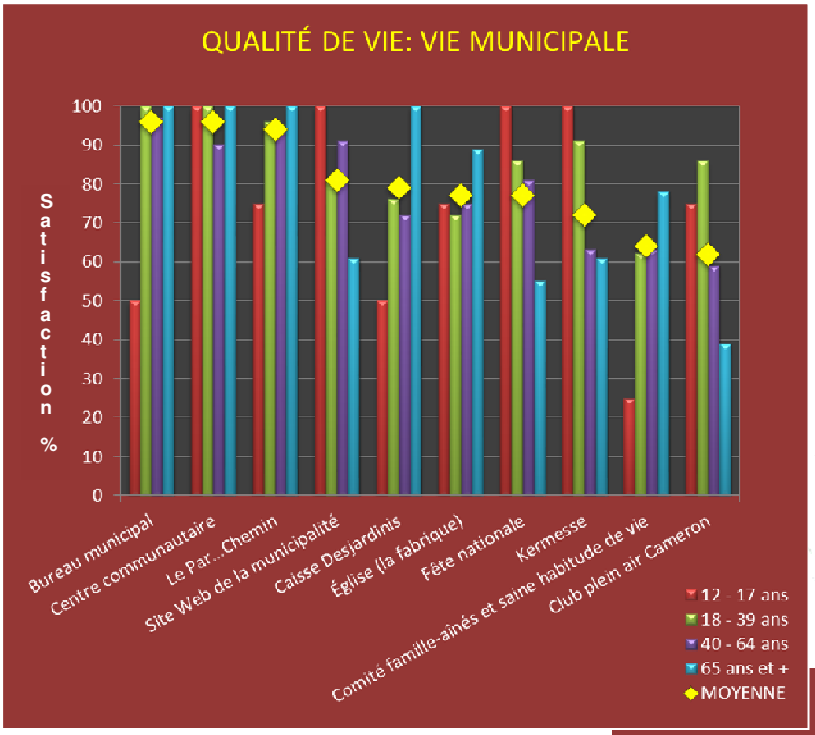
CULTURE :

Sans contre dit, la bibliothèque constitue l'élément culturel le plus apprécié.



VIE MUNICIPALE :

Les citoyens se sont dotés de comités et de services adaptés à leurs besoins.





SÉCURITÉ :

Lorsque connus, les services et les organismes liés à la sécurité de la population sont appréciés.

Le sondage a par contre démontré que ceux qui n'ont pas exprimé de satisfaction à certains organismes ont également fait la mention qu'ils ne les connaissaient pas.







7- Plan d'action

Lors de la consultation publique en juin 2013, la population de St-Eugène-de-Guigues a démontré leurs intérêts, leurs préoccupations, leurs désirs et a apporté des éléments de réflexions et de solutions par rapport à différents aspects de notre vie communautaire.

Ce premier plan d'action est le reflet des éléments prioritaires relevé dans cette consultation.



A- Activités de loisirs

ACTIVITÉS FAMILIALES EN TOUTES SAISONS.

La communauté jouit d'une certaine offre d'activités que les gens apprécient. Une amélioration de celle-ci est toutefois souhaitée. Par exemple, l'animation des terrains de jeux, des cours de théâtre pour les 10 ans et plus, l'ajout de fêtes communautaires font partie de ces souhaits.

Action :

La municipalité a procédé, conjointement avec les municipalités d'Angliers et Laverlochère, à l'embauche d'une technicienne en loisirs pour une période minimale de 3 ans. Le mandat de celle-ci est de bonifier l'offre d'activité actuelle et d'en créer de nouvelles par l'entremise des comités de loisirs en leur apportant le support nécessaire

PISTE DE SKI DE FOND ET SENTIER PÉDESTRE

Le long du ruisseau Cameron qui traverse la municipalité, une piste de ski de fond y a déjà existé. Au fil des années cette structure a été abandonnée. Plusieurs citoyens manifestent le désir de voir ce sentier renaitre.

Action :

Le ruisseau Cameron ayant également un caractère historique avec les barrages du Curé Jubinville, un projet est à l'étude pour y réaménager ce sentier pédestre et de ski de fond avec un caractère touristique. Les propriétaires riverains devront être consultés concernant les droits de passages. L'objectif pour la réalisation étant d'ici 2016.



PARC DU CENTENAIRE

1. Le Parc du Centenaire est l'une des infrastructures le plus appréciées. Dans le but d'augmenter l'attractivité du parc, il est proposé de peindre des aires de jeux, par exemple un jeu de marelle, dans le stationnement du Centre Communautaire.



2. La sous-utilisation des modules pour adultes a été remarquée.

Action :

1. Ce projet est réalisable pour 2015. Considérant que cela se retrouve dans un stationnement, une attention particulière devra être portée à la sécurité.

2. Dans le cadre de l'animation des terrains de jeux, les aînés pourront recevoir un entrainement spécifique utilisant les modules pour adultes.



CAMP DE JOUR

Le besoin de l'implantation d'un camp jour a été exprimé lors de la démarche du Tableau de Bord et réitéré lors de la consultation pour cette politique familiale.



Action :

Malgré un essai infructueux en 2012, une nouvelle tentative, regroupant les municipalités d'Angliers, Laverlochère et St-Eugène, est prévue d'ici 2016.



B- Saines Habitudes de Vie





CLUB DE MARCHE

Afin de rompre la monotonie des marches individuelles, les marcheurs de St-Eugène désiraient se regrouper pour socialiser en même temps qu'ils s'adonnent à la pratique de la marche.

Action :

Avec l'implication de la technicienne en loisirs, le club de marche, comptant plusieurs aînés, à vu le jour en janvier 2014. Cette action contribue aux échanges intergénérationnels.

POINT D'EAU

L'eau est un élément essentiel à toutes activités physique, or, il n'y a aucun point d'eau accessible à proximité de la patinoire / terrain de tennis et du terrain de balle.

Action :

À l'été 2014, un abreuvoir sera installé à l'intérieur de l'abri de la patinoire.





C- Sécurité

VITESSE

Peu importe le secteur de résidence, la préoccupation première en sécurité est essentiellement la vitesse des véhicules. Plusieurs éléments de solutions ont été suggérés par les citoyens. Nous devons par contre susciter la collaboration du Ministère des Transports pour les routes sous leur juridiction.

Action :

Cette problématique nécessite une attention constante et permanente. Plusieurs actions seront amorcées en 2014 pour s'échelonner sur les années subséquentes.

1- Puisqu'une bonne partie de la solution nous incombe lorsque nous sommes derrière le volant, une campagne d'éducation et de sensibilisation devra être développée.

2- Bien que l'école n'est pas sur la rue Principale, instaurer une zone de 30 km/h aux heures du déplacement des étudiants.

3- Réduire la limite de vitesse sur le chemin du Lac Cameron.

4- Sur le chemin du Lac Cameron, aux endroits stratégiques, installer des panneaux incitatifs à la réduction de la vitesse ex : attention à nos enfants.

5- Installer des lampadaires pour la sécurité des piétons.

6- Faire asphalter les accotements de la route 391 pour la sécurité des piétons et des cyclistes.



ACCESSIBILITÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE



Le centre communautaire est l'endroit le plus fréquenté après le Parc du Centenaire. 30% des 227 périodes d'utilisations en 2012 était dédié aux aînés. Presque toutes les activités auxquelles les aînés participent se font à la salle de l'Âge d'Or qui est localisé au sous-sol. Sur cet étage, la bibliothèque municipale s'y retrouve également. L'accession à cet étage se fait par des escaliers. Cette situation restreint la participation aux activités à 8% de la population.

Action :

En décembre 2013, la municipalité a entrepris des travaux de réfection majeurs au centre communautaire. Entre autres, l'aménagement d'une accessibilité et d'une salle de toilette adaptée aux personnes à mobilité réduite sera complété en 2014 au local de l'Âge d'Or.

En plus de sécuriser l'accès au centre communautaire, cette action permet de sortir de l'isolement une partie de nos gens.







D- Environnement

PROTECTION DES LACS CAMERON ET SASSAGANIGAN

Les lacs Cameron et Sassaganigan sont un des principaux facteurs de rétentions et d'attractions d'une grande partie des habitants de St-Eugène-de-Guigues. Leurs conservations sont essentielles tant pour la qualité de vie que pour la valeur des résidences.

Action :

La conformité des installations septiques est primordiale pour le maintien de la salubrité de l'eau des lacs. Ainsi, le programme d'évaluation des équipements septiques des résidences riveraines se poursuivra.





PARC LA SOURCE

Le Parc la Source, en aval du barrage, est un endroit apprécié des résidents du lac. Le manque d'entretien est déploré.

Action :

Par respect aux bénévoles qui l'ont aménagé, et pour maintenir cette aire de détente, la réfection du Parc la Source est prévue pour 2015.

FLEURONS DU QUÉBEC

En 2011 lors de l'année du Centenaire de St-Eugène-de-Guigues, nous avons obtenu 3 fleurons. C'est une performance remarquable pour une première participation. Cette certification est valide pour une période de trois ans.

Action :

Considérant la fierté des Eugénienne et Eugéniens, la municipalité s'inscrira pour une nouvelle évaluation en 2015.

L'objectif étant de récolter un quatrième fleuron, les citoyens seront alors sollicités à porter une attention particulière à leurs aménagements paysagés. La municipalité avec la collaboration du Comité d'embellissement contribuera à l'effort d'améliorer les environnements paysagés.

8- Conclusion

L'administration municipale touche plusieurs volets qui influencent le bien-être des citoyens d'une municipalité. L'aspect économique vient souvent faire ombrage aux autres priorités. Lors de la consultation du printemps dernier, vous avez clairement indiqué votre attachement à notre coin de pays. Du même souffle, vous avez confirmé que ce qui est fait actuellement répond aux besoins des familles et des aînés et que certaines actions doivent être priorisées pour améliorer notre qualité de vie.

Cette politique familiale et le plan d'action qu'elle contient ont été adoptés par votre conseil municipal. Elle oriente donc les décisions qui seront prises pour les 4 prochaines années.



Le comité famille-aînées et votre conseil municipal, demeurent à l'écoute de vos préoccupations. Par contre, à eux seuls, l'atteinte des objectifs fixés est limitée. Chacun d'entre nous a sa part de responsabilité. Le succès de cette politique familiale est également tributaire de l'implication de chacun.

« Travaillons tous ensemble à cet objectif ultime qui est le bien-être des familles et des aînés, ici à St-Eugène-de-Guigues. »

9- Remerciement

La municipalité de St-Eugène-de-Guigues remercie sincèrement les membres du comité familles-aînés pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacré à l'élaboration de cette politique familiale amie des aînés.

Elle remercie également tous les citoyens qui se sont donné la peine de répondre aux consultations publiques. Vous êtes la référence pour le portrait de notre collectivité et le plan d'action découle de vos observations.

Un merci spécial à M. Joël Boucher, du Carrefour action municipale et famille, pour son assistance lors de l'élaboration de note politique familiale.

Merci au ministère de la Famille du Québec et du ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec pour leur contribution financière.







10- Bibliographie





- **Guide d'information sur la politique familiale municipale**
  Carrefour action municipale et famille (sept 2012)

- **Consultation politique familiale – amie des aînées et saines habitudes de vie 2013**
  Comité familles – aînés de St-Eugène-de-Guigues
  http://www.st-eugene-de-guigues.qc.ca/docs/fichiers_documents/153.pdf

- **Statistique Canada 2011**

- **St-Eugène-de-Guigues, Tableau de bord des communautés 2012**
  CSSS de l'Abitibi-Témiscamingue

- **Sondage du tableau de bord de St-Eugène-de-Guigues**
  http://www.st-eugene-de-guigues.qc.ca/docs/fichiers_documents/130.pdf

- Cette politique familiale municipale a été inspirée par les politiques familiales de :
  Municipalité de Laverlochère (2009)
  Ville-Marie sur le lac (2013)
  Municipalité du Canton de St-Camille (2008)



Rédaction et montage : Robert Hénault

Comité familles-aînés de St-Eugène-de-Guigues



CARREFOUR ACTION municipale et famille

Santé et Services sociaux Québec

St-Eugène-de-Guigues

Famille Québec